

## Comité Syndical

Mesdames, Messieurs les délégués GEMAPI et ANIMATION  
du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon

Tonnerre, le 11 mars 2022

N/Réf. : PB/LB/DB/22-0019

Madame la déléguée, Monsieur le délégué,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Armançon (SMBVA), qui se tiendra le :

**Jeudi 17 mars 2022 à 18 h 30**  
**(Émargement à partir de 18 h 15)**  
**Salle polyvalente d'Ancy-le-Franc**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du Comité Syndical du 9 décembre 2021
- Information sur les décisions prises au titre de la délégation accordée au Président

### **RESSOURCES HUMAINES**

- Suppression d'un emploi de technicien de rivières et création d'un emploi de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un emploi de technicien et création d'un emploi de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe
- Suppression d'un emploi d'animateur agricole et création d'un emploi non permanent d'animateur agricole en contrat de projet
- Création d'un emploi non permanent de chargé de mission sensibilisation en contrat de projet

### **GEMAPI**

- Partenariat éducatif Récid'Eau de l'Armançon 2022-2024

### **FINANCES**

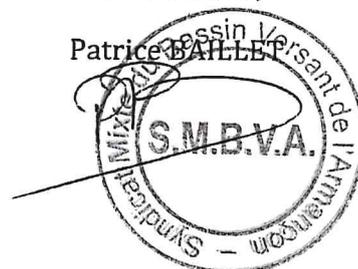
- Décision modificative n°1

### **QUESTIONS DIVERSES**

Je compte sur votre présence et vous prie d'agréer, Madame la déléguée, Monsieur le délégué, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

Patrice BAILLET



P.J. : - Pouvoir,

- Compte-rendu du Comité Syndical du 9 décembre 2021,
- Note de présentation.